

Table des matières

I. EXECUTION 2016 - BUDGET PRINCIPAL	2
1.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT	2
1.1.1. Recettes et dépenses réelles	2
1.1.2. Recettes et dépenses d'ordre	16
1.2. SECTION D'INVESTISSEMENT	18
1.2.1. Opérations réelles.....	18
1.2.2. Opérations d'ordre.....	26
II. EXECUTION 2016 - BUDGETS ANNEXES	27
2.1. BUDGET DE L'EAU.....	27
2.1.1. Section d'exploitation.....	27
2.1.2. Section d'Investissement.....	28
2.1.3. Résultat	29
2.2. BUDGET DES POMPES FUNEBRES	30
2.2.1. Section d'exploitation.....	30
2.2.2. Section d'Investissement.....	31
2.2.3. Résultat	32

I. EXECUTION 2016 - BUDGET PRINCIPAL

1.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

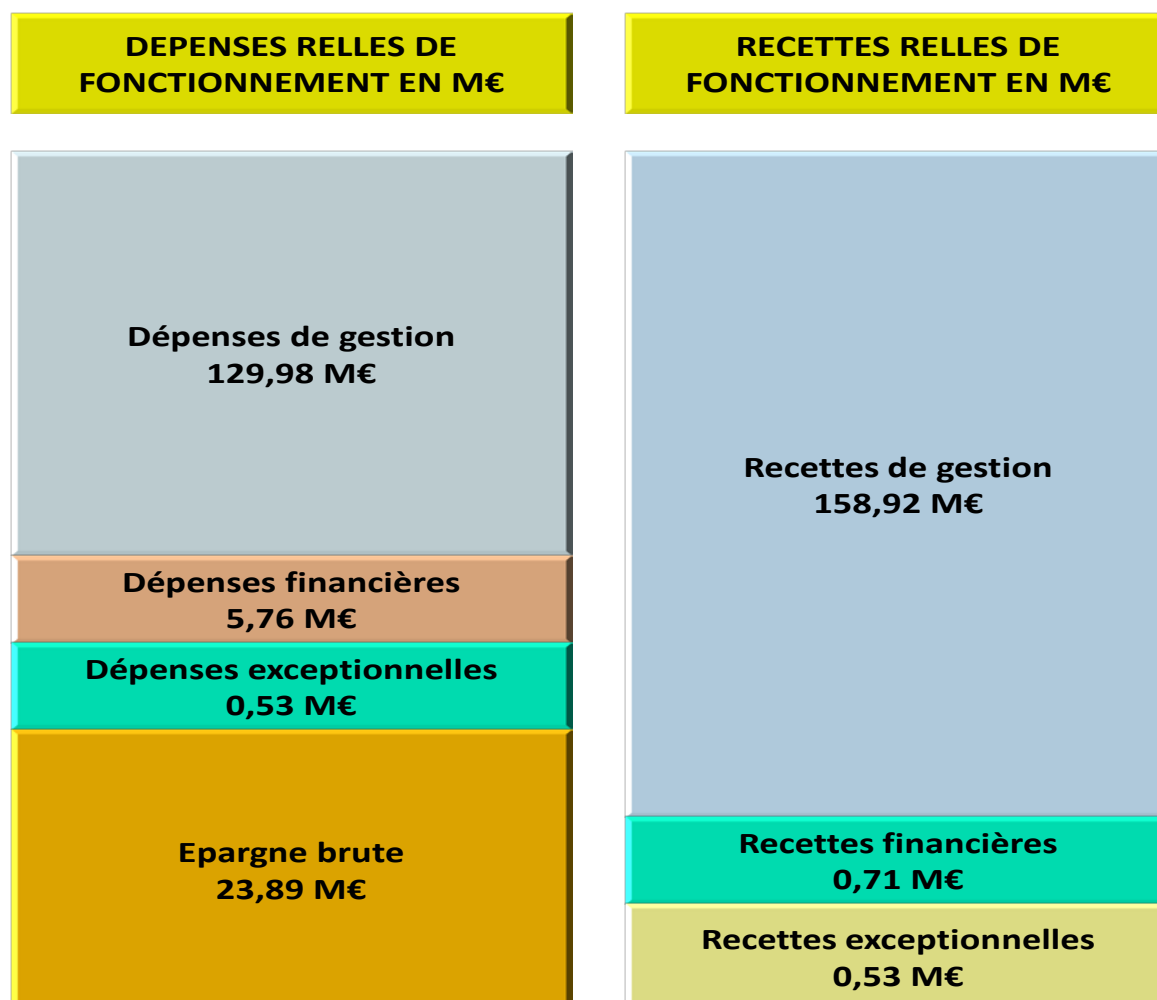
La section de fonctionnement est composée d'opérations réelles, c'est-à-dire donnant lieu à décaissement ou encaissement, et d'opérations d'ordre, ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie. Les opérations réelles sont réparties en opérations de gestion, financières, exceptionnelles. La différence entre recettes et dépenses réelles constitue le résultat de gestion ou épargne brute de l'exercice.

1.1.1. Recettes et dépenses réelles

Les mouvements réels de la section de fonctionnement sont les suivants :

- recettes réelles de fonctionnement : 160,16 M€ ;
- dépenses réelles de fonctionnement : 136,27 M€.

Le solde des opérations réelles qui constitue le résultat de gestion de l'exercice ressort à 23,89 M€ contre 17,44 M€, en progression de +6,45 M€.



Opérations de gestion

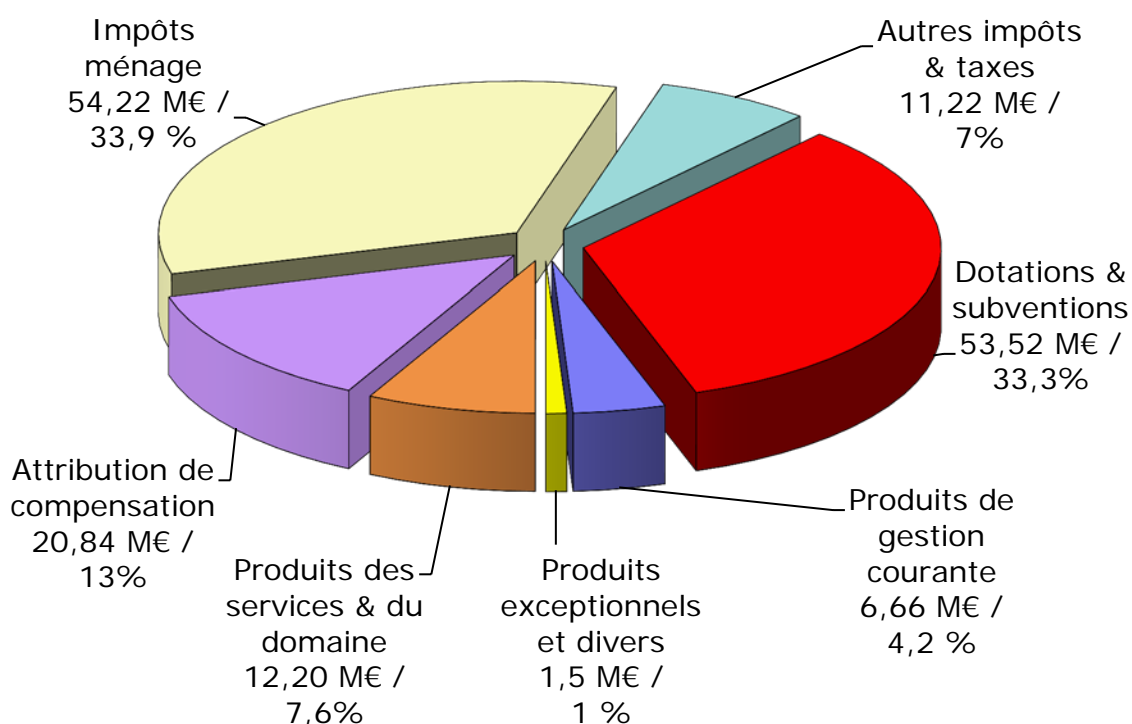
Ces charges et ces produits retracent l'activité courante des services municipaux.

a) Recettes de gestion

Les principales recettes de gestion sont représentées par ordre décroissant :

- des recettes à caractère fiscal (chapitre 73) : 86 282 196,91 € ;
- des dotations de l'Etat et autres subventions (chapitre 74) : 53 520 419,47 € ;
- des produits issus de la tarification des services (chapitre 70) : 12 196 838,64 € ;
- des autres produits de gestion courante (chapitre 75) : 6 658 180,72 € ;
- des atténuations de charges (chapitre 013) : 267 197,26 €.

Répartition des recettes de gestion en millions d'euros



Chapitre 73 - Impôts et taxes : 86,28 M€

Les impôts et taxes constituent le poste de recettes de gestion le plus important. Les réalisations 2016 se chiffrent à 86,28 M€ soit 54% des recettes réelles de fonctionnement réparties de la façon suivante :

- des contributions directes (34% des recettes réelles) dont le montant s'élève à 54,22 M€. La progression par rapport au produit fiscal 2015 est de +1,16 M€ soit une évolution de +2,2%.

Cette évolution résulte de l'addition de deux effets, de l'effet taux (en augmentation de 3,00 %) pour 1,58 M€, et de l'effet bases (- 0,8 %) pour -0,42 M€.

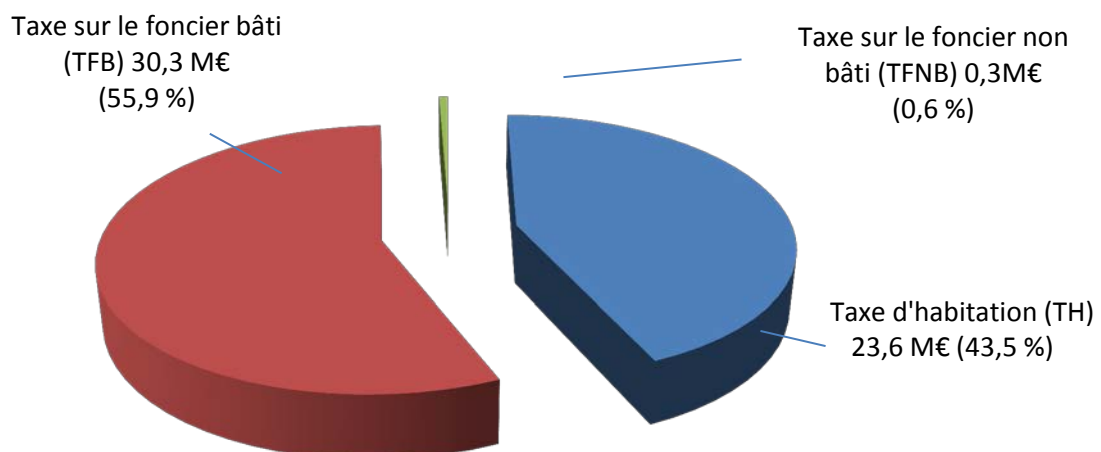
La diminution des bases a été relativement marquée sur la TH entre 2015 et 2016 (- 2,16 %).

Cette baisse est due à la mesure votée en loi de finances pour 2016 en faveur des personnes de condition modeste visant à maintenir en 2015 et en 2016, puis à lisser sur 4 ans, l'exonération liée à la ½ part des veufs et veuves et des parents isolés, ½ part qui a totalement disparu en 2014.

Il faut cependant souligner que cette baisse des bases imposées génère mécaniquement une augmentation en N+1 de l'allocation compensatrice de TH, les bases exonérées en N étant compensées en N+1 par l'Etat.

L'allocation compensatrice de TH versé à la Ville de Mulhouse va ainsi passer de 1,700 M€ en 2016 à 2,298 M€ en 2017 (+35,2 %).

La répartition entre les différentes taxes est la suivante :



- de l'Attribution de compensation destinée à compenser la perte de recettes liée au transfert de la taxe professionnelle à la Communauté d'Agglomération versée par m2A, qui, en l'absence de transfert de compétence en 2016, reste stable à 20,84 M€ ;

- du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales pour 1,958 M€ perçu pour la première fois par la Ville en 2016 ;

- des impôts indirects qui s'élèvent à 8,53 M€ contre 8,25 M€ en 2015 soit une hausse de +3,4%. Il s'agit principalement :

Impôts indirects	CA 2016 en M€
Droits de place	1.215
Taxe sur l'électricité	1.665
Droits de stationnement	3.135
Taxe additionnelle aux droits de mutation	1.879
Taxe sur les emplacements publicitaires	0.453
Autres impôts indirects	0.183
Total impôts indirects	8.530

Chapitre 74 - Dotations et participations : 53,52 M€

Les dotations et participations perçues par la Ville en 2016 s'élèvent à 53,52 M€ contre 52,96 M€ en 2015 sous l'effet des subventions perçues en 2016 au titre du nouveau programme de renouvellement urbain.

- les dotations de l'Etat (hors-Dotation de Solidarité urbaine et Dotation Nationale de Péréquation) dont le produit passe de 28,02 M€ à 25,08 M€, soit une baisse de -2,94 M€ en raison de la participation prélevée par l'Etat au titre du redressement des comptes publics :

	CA 2015 en M€	CA 2016 en M€
Dotation forfaitaire	23,794	21.143
Dotation de Compensation de TP	0,617	0,523
Dotation de Compensation Réforme TP	0,386	0,386
Dotation Spéciale Instituteurs	0,008	0,006
Dotation Générale de Décentralisation	0,814	0,814
Compensation taxe d'habitation	2,080	1,700
Compensation taxe foncière	0,321	0,508
TOTAL	28,02	25,08

Au total, cette participation de la Ville au plan de redressement a engendré une baisse annuelle de -6,6 M€ en 2016 comparé à la situation antérieure au plan de redressement mis en œuvre à compter de 2014.

- La DSU a progressé de + 17,0 % entre 2015 et 2016, passant de 16,90 M€ en 2015 à 19,78 M€ en 2016, grâce à la forte revalorisation de l'enveloppe mise en répartition et de la concentration des hausses, notamment de l'abondement de 180 M€, sur les communes éligibles à la « DSU cible » dont Mulhouse fait partie.

- La Dotation Nationale de Péréquation évolue de +4.2% passant de 1,9 M€ à 1,98 M€ en 2016.
- Les autres dotations et subventions dont le montant passe de 6,12 M€ à 6,68 M€ pour l'année 2016 :

	CA 2015	CA 2016
Autres dotations et subventions	6.12	6.68
Autres participations de l'Etat (Culture, Fonds départemental de TP, coopération, réseaux santé...) ①	1.38	1.51
Participations Temps Educatifs ②	1.14	1.24
Participations autres collectivités ③	2.42	2.43
Participations CAF et autres organismes ④	1.18	1.50

- ① Les autres participations de l'Etat présentent une hausse de +0,13 M€ essentiellement du fait d'un mécanisme d'encaissement et de reversement de la subvention versée à l'Institut Régional de Coopération Développement (0,06 M€) et d'une subvention de l'Agence de l'Eau (0,03 M€). Les subventions de l'Etat dans le domaine culturel sont stables à 1,04 M€ et participent au fonctionnement des bibliothèques (0,023 M€), de l'orchestre symphonique (0,859 M€), de l'école de musique (0,05 M€), de la Kunsthalle (0,078 M€) et des musées (0,005 M€).
Le fonds départemental de péréquation de taxe professionnelle représente 0,214 M€.
- ② Les recettes associées à la réforme des rythmes scolaires s'élèvent à 1,24 M€ avec une augmentation du fonds de soutien de l'Etat (+0,07 M€) et de la participation de la Caisse d'Allocations Familiales (+0,02 M€).
- ③ Les subventions versées par d'autres collectivités s'élèvent à 2,43 M€ sensiblement au même niveau qu'en 2015 :
- Subventions de la Région : 0,023 M€ contre 0,032 M€ en 2015 ;
 - Subventions du Département : 0,895 M€ contre 0,91 M€ en 2015 ;
 - Subventions des communes : stable à 0,070 M€ ;
 - Subventions des groupements de communes (Fonds de concours m2A, SIVU du Casino de Blotzheim) : stable à 1,3 M€ ;
 - Subventions des fonds européens : 0,14 M€ contre 0,11 M€ en 2015.
- ④ Les participations provenant d'autres organismes passent de 1,18 M€ à 1,5 M€. Cette progression est la conséquence de la mise en œuvre du programme de renouvellement urbain dont le total s'élève à 0,51 M€ de subventions contre 0,21 M€ en 2015.

Elles intègrent également les recettes de la CAF au titre du Contrat Temps Libre et des Activités de Loisirs Sans Hébergement (0,39 M€), des participations dans le domaine de l'amélioration de l'Habitat (0,1 M€), de l'action sociale (0,105 M€) et en matière d'actions éducative et de santé (0,316 M€).

Chapitre 70 - Produits des services et du domaine : 12,2 M€

Les produits des services et domaine s'élevaient à 12,2 M€ en 2016 contre 11,95 M€ (+2,1%).

Ils sont composés à 58%, soit 7,1 M€, de remboursements de rémunération des personnels mis à disposition des organismes suivants :

- le budget annexe du service des eaux (4,87 M€) ;
- Mulhouse Alsace Agglomération (0,92 M€) ;
- la Haute Ecole des Arts du Rhin (0,62 M€) ;
- le budget annexe Pompes Funèbres (0,37 M€) ;
- le budget autonome de la Réussite Educative (0,13 M€).

Ils comprennent également les recettes issues de la vente de prestations de services et de produits aux usagers et la refacturation des prestations réalisées par la Ville pour le compte de tiers :

- les redevances d'occupation du domaine public (assainissement, occupations par les chantiers, France Télécom) et redevances funéraires à hauteur de 1,22 M€ ;
- les produits issus de prestations à caractère social : épicerie solidaire, animations sportives et Activités de Loisirs Sans Hébergement, participation des familles au titre du Temps Educatif à hauteur de 0,24 M€ ;
- les recettes de prestations dans le domaine culturel (droits d'entrée de l'orchestre symphonique, de l'école de musique, des musées municipaux et visites guidées du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) pour un total de 0,52 M€ ;
- les facturations de travaux et de prestations réalisés par la Ville en matière d'entretien des espaces verts, de travaux de voirie, d'instruction d'autorisations d'urbanisme, de frais de nettoyage, de prestations informatiques pour des tiers (3,12 M€).

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 6,66 M€

Les autres produits de gestion courante totalisent 6,66 M€ pour 2016 contre 6,33 M€ en 2015. Ce poste de recettes est constitué par :

- les revenus des immeubles loués : 1,97 M€ ;

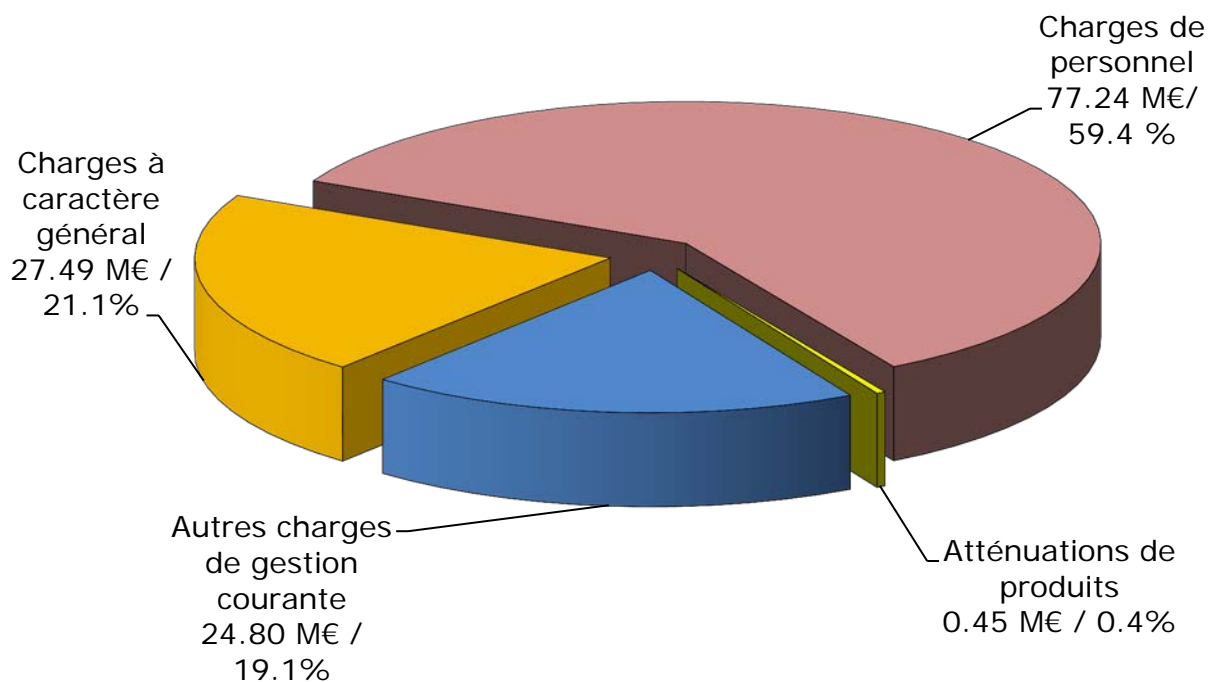
- le versement d'un loyer financier par l'Etat à la Ville dans le cadre du montage contractuel et financier adopté pour la construction de l'hôtel de police (1,5 M€). Il trouve sa contrepartie en dépenses de fonctionnement sous forme de reversement par la Ville au financeur du crédit-bail immobilier ;
- les redevances versées par les fermiers concessionnaires des parkings en ouvrage pour un total de 0,55 M€ ;
- divers produits provenant de remboursements de frais engagés par la Ville (remboursements de taxes foncières, produits des droits d'entrée du Théâtre de la Sinne, charges locatives), le remboursement des contrats aidés et les contributions des budgets annexes ou d'autres organismes pour un total de 2,64 M€.

b) Dépenses de gestion

Les dépenses de gestion, nécessaires au fonctionnement des services, s'élèvent à 129 978 400,58 €. Les principaux postes de ces dépenses se répartissent de la façon suivante :

- Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) : 77 235 476,86 € ;
- Charges à caractère général (chapitre 011) : 27 487 340,24 € ;
- Charges de gestion courante (chapitre 65) : 24 803 944,48 €.

Répartition des dépenses de gestion en millions d'euros



Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés : 77,24 M€

A l'instar des exercices précédents, la masse salariale demeure maîtrisée passant de 76,3 M€ à 77,24 M€, ce qui représente une évolution de +1,2%.

Ce poste de dépenses se répartit de la façon suivante :

- les charges de personnel concernant exclusivement des services municipaux pour 57,85 M€ ;
- les charges de personnel facturées par Mulhouse Alsace Agglomération au titre des agents intervenant dans des services mutualisés à hauteur de 10,38 M€ conformément au dispositif de mutualisation approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2016. Le taux de répartition des charges de personnel mutualisées a été voté à 52,49% pour la Ville et 47,51% pour la Communauté d'Agglomération. Cette répartition est calculée à partir d'un critère « effectif » et d'un critère « budget ». Elle est appliquée au total de la masse salariale (traitement, régime indemnitaire, charges sociales) et fait l'objet d'un contrôle exercé par la Commission Mixte Paritaire Ville – m2A ;
- les charges des personnels mis à la disposition de tiers et intégralement refacturés par la Ville : 7,1 M€. Il s'agit essentiellement des frais de personnel des deux budgets annexes Service des Eaux (4,87 M€) et Pompes Funèbres (0,37 M€), de Mulhouse Alsace Agglomération (0,92 M€), de la Haute Ecole des Arts du Rhin (0,62 M€) et de la Réussite Educative (0,13 M€) ;
- les pensions servies par la Ville au titre du régime local, spécifique à la Ville de Mulhouse, pour 1,91 M€.

Cette évolution des frais de personnel découle essentiellement :

- de l'effet GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité) ;
- de décisions prises au niveau national : augmentation des cotisations patronales (IRCANTEC et CNRACL), hausse du SMIC au 1^{er} janvier 2016 (+0,6%) et augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet 2016 ;
- de mesures locales en matière d'harmonisation et de calibrage du régime indemnitaire ;
- de l'effet report en année pleine de mesures locales (augmentation de la contribution transports et régime indemnitaire des ATSEM).

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 27,49 M€

Les charges à caractère général sont constituées des frais dédiés au fonctionnement des services gérés en régie, ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par l'intermédiaire de contrats, délégations de services publics ou marchés.

Ce chapitre totalise un montant de 27,49 M€ contre 27,09 M€ en 2015 ce qui représente une évolution de +1,5%.

Le tableau ci-dessous retrace les différents postes de dépenses composant le chapitre des charges à caractère général sont les suivantes :

	CA 2015	CA 2016
Charges à caractère général	27.09	27.49
Services extérieurs	13.53	13.72
Communication	1.36	1.28
Contrats, locations, charges locatives	5.09	4.91
Entretien et réparations	2.64	2.59
Transports, missions	1.80	1.89
Etudes, assurances, formations	0.78	1.02
Remboursements de frais, télécom, affranchissement, frais bancaires	1.86	2.03
Achats de fournitures et prestations de service	12.44	12.49
Prestations de service	4.82	4.79
Energie-fluides	4.75	4.94
Fournitures	2.87	2.76
Impôts, taxes et versements assimilés	1.12	1.28

Services extérieurs : +1,4 %

Les services extérieurs s'élèvent à 13,72 M€ en 2016 contre 13,53 M€. La progression de ce poste de dépenses est essentiellement liée à la montée en puissance du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain qui se concrétise par la réalisation d'études sur le quartier Fonderie, sur l'attractivité de la Tour de l'Europe et sur la stratégie des interventions sur l'habitat ancien dans les quartiers du péricentre. Les dépenses de communication diminuent, quant à elles, de -0,08 M€. Les charges locatives sont en baisse de l'ordre de -0.2 M€ en raison de soldes de charges excédentaires et baisses de charges sur les copropriétés.

Les frais de transport passent de 1,8 M€ à 1,89 M€ en raison d'une demande croissante de prise en charge des transports des jeunes mulhousiens à travers le Pass Soléa Junior.

Achats de fournitures et prestations : +0,4 %

Les achats de matières, de fournitures, d'études et de prestations de service augmentent modérément de +0,05 M€. Cette progression est essentiellement liée à un renchérissement des tarifs de l'énergie et notamment du fuel en 2016 et à un contexte climatique plus défavorable qu'en 2015.

Les achats de fournitures sont en diminution de -0,11 M€ à travers des redéploiements rendus possibles par le biais du budget global et des efforts de gestion menés par les services. Le recours à des prestations de service est en léger recul de l'ordre de -0,03 M.

Impôts, taxes et versements assimilés : +14,3 %

Les impôts taxes et versements assimilés sont composés de l'acquittement par la Ville des impôts fonciers sur les biens relevant de son patrimoine. Ils s'élèvent à 1,28 M€ contre 1,12 M€ en 2015, essentiellement en raison de l'entrée dans le patrimoine des biens relatifs à l'opération de renouvellement des quartiers anciens, des bâtiments 4 et 6 avenue Aristide Briand et 134 avenue Aristide Briand (ex-Leader Price).

Chapitre 65 - Charges de gestion courante : 24,8 M€

Les charges de gestion courante passent de 24,68 M€ à 24,8 M€ pour l'exercice 2016 soit une progression contenue de l'ordre de +0,5%.

Les postes de dépenses majeurs qui composent les charges de gestion courante sont les suivants :

- Les contingents et participations obligatoires qui s'élèvent à 11,47 M€ et se déclinent de la manière suivante :
 - la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours : 7,12 M€ ;
 - la contribution à l'établissement public de coopération culturelle « Haute Ecole des Arts du Rhin » qui vient compenser les transferts de charges de fonctionnement liées à l'Ecole d'Arts pour 1,87 M€ ;
 - la contribution à l'Opéra du Rhin qui est stable à 1,84 M€ ;
 - la contribution obligatoire au fonctionnement des écoles privées dont le montant est dépendant du nombre d'élèves pour 0,59 M€ ;
 - l'indemnité de logement des ministres des cultes à hauteur de 0,032 M€.
- Les subventions de fonctionnement qui se chiffrent à 11,85 M€. Elles sont le reflet de l'appui apporté par la Ville aux acteurs du monde associatif dans les différents domaines de l'action publique :

Domaines	CA 2016 en M€
Culture	4.02
Jeunesse	3.01
Sports	2.38
Action sociale, Famille et Santé	0.84
Amicale du personnel	0.56
Environnement et Aménagements Urbains	0.51
Action Economique	0.15
Relations internationales	0.14
Enseignement et Formation	0.10
Diverses subventions	0.14
Total Subventions de Fonctionnement	11.85

▪ Opérations financières

Ce poste est occupé essentiellement par la charge de la dette à court et à long terme.

Elle est passée de 6,0 M€ en 2015 à 5,7 M€ en 2016.

Cette baisse s'explique essentiellement par la réalisation des nouveaux emprunts à de très bonnes conditions dans un environnement de taux d'intérêts n'ayant cessé d'enfoncer des plus bas historiques.

Le taux moyen de la dette de la ville ressort à fin 2016 à 2,69 %, contre 2,52 % pour le taux moyen de la dette des collectivités locales françaises.

▪ Opérations exceptionnelles

Dépenses exceptionnelles :

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 531 335 € et se déclinent de la façon suivante :

- des secours attribués au titre de l'aide sociale locale341,6 K€
- des dons consacrant un anniversaire.....90,3 K€
- des dédommagements relatifs à des contentieux indemnitaires ...42,7 K€
- des annulations de titres sur exercices antérieurs33,6 K€
- des remboursements de charges locatives.....20,6 K€
- des bourses et prix.....2,5 K€

Recettes exceptionnelles :

Les produits exceptionnels se montent à 527 K€ contre 504,1 K€ en 2015. Ils sont majoritairement constitués des recettes suivantes :

- des pénalités de retard et indemnités de sinistre ou consécutifs à des litiges (487,4 K€) ;
- la vente d'immobilisations pour 29,9 K€, essentiellement la reprise de véhicules et de matériel informatique.

Les autres opérations exceptionnelles sont représentées par de nombreux postes d'un faible montant unitaire.

1.1.2. Recettes et dépenses d'ordre

Les opérations d'ordre servent à transférer des valeurs entre sections (du Fonctionnement vers l'Investissement et inversement). Elles n'ont aucune incidence financière en termes d'encaissement et de décaissement.

Recettes :

Les recettes d'ordre de fonctionnement se montent à 3,25 M€. Elles sont constituées :

- du transfert de subventions au compte de résultat à hauteur de 2,15 M€. Il s'agit de subventions perçues qualifiées de « transférables », c'est-à-dire qu'elles ont été perçues en section d'investissement, puis sont reprises en section de fonctionnement, afin d'alléger la charge d'amortissement des actifs qu'elles ont contribué à financer ;
- d'une recette de 0,94 M€ provenant des charges retirées de la section de fonctionnement pour être transférées en section en dépenses d'investissement. Il s'agit des travaux d'investissement en régie qui représentent la valeur d'immobilisation réalisée par les services municipaux pour des équipements appartenant à la Ville. Cette notion est similaire à la « production de l'entreprise pour elle-même » ou production immobilisée, en comptabilité générale. Par l'intermédiaire d'un mouvement d'ordre, les charges supportées pour des travaux effectués par des agents municipaux et ayant le caractère de travaux d'investissement sont restituées à la section de fonctionnement ;
- de la reprise de provisions pour litiges pour 0,096 M€ ;
- le solde est constitué des moins-values réalisées sur des opérations de cessions de biens du patrimoine pour 0,064 M€.

Dépenses :

Les dépenses d'ordre représentent 10,87 M€ et sont composées :

- de la dotation relative à l'amortissement des biens renouvelables qui a été instituée par la M14 sur les biens acquis à compter du 1^{er} janvier 1996 : 2,82 M€ ;
- de la dotation relative aux amortissements des subventions versées dont la charge fait l'objet d'un amortissement : 6,65 M€ ;
- de la valeur comptable des immobilisations cédées : 0,09 M€ constatant des aliénations de biens, des échanges de terrains et des cessions de véhicules ;
- de la dotation aux provisions sur des garanties d'emprunts ou des litiges : 0,38 M€ ;
- de l'indemnité de remboursement anticipé de l'emprunt indexé sur le cours de change euros/CHF (0,93 M€).

1.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les mouvements réels de la section d'investissement sont les suivants :

- recettes réelles d'investissement : 47,46 M€ ;
- dépenses réelles d'investissement : 73,39 M€.

1.2.1. Opérations réelles

▪ Les recettes d'Investissement

Les recettes d'investissement perçues en 2016 se répartissent de la façon suivante :

L'autofinancement :

L'épargne brute constitue une ressource majeure pour la section d'investissement. Elle conditionne les capacités de la Ville à investir, permettant de limiter le recours à l'emprunt. Son montant est de 23,89 M€ en 2016 contre 17,44 M€ en 2015, soit 50% de nos recettes réelles d'investissement.

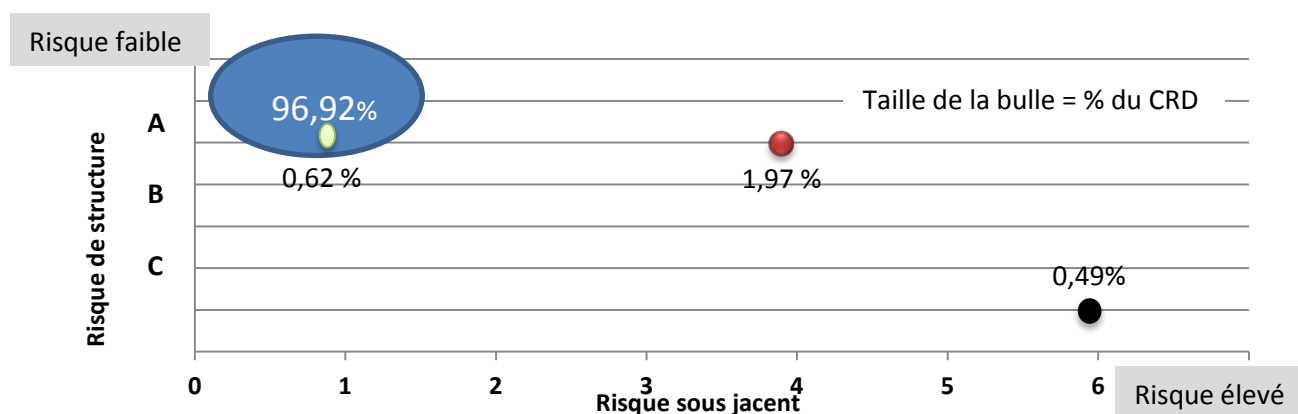
La dette :

Le recours à l'emprunt s'est élevé à 24,5 M€ en 2016, contre 45,24 M€ en 2015, et l'encours de dette, en légère hausse de 2,2 %, atteint 216,6 M€ au 31/12/2016, contre 211,8 M€ au 31/12/2015.

Les nouveaux emprunts ont été réalisés au taux moyen de 2,07 %.

La part des prêts structurés a été ramenée à 3,08 % à fin 2016 (elle était à 34 % à fin 2009) les produits non structurés représentant 96,92% de l'encours au 31/12/2016, contre 96,0 % pour les collectivités de plus de 100 000 habitants.

La répartition par type de risque ressort de la façon suivante :



Les subventions d'équipement perçues :

Les subventions d'équipement perçues de nos partenaires institutionnels en 2016 se montent à 13,82 M€. Ce niveau témoigne d'une démarche particulièrement active de recherche de financements extérieurs, ainsi que du niveau de maturité du programme d'investissements décliné en Autorisations de Programme/Crédits de Paiement.

Les participations aux équipements se répartissent de la manière suivante :

	CA 2015 en M€	CA 2016 en M€
Subventions de Mulhouse Alsace Agglomération	0.22	5.66
Subventions de l'Etat	2.59	4.48
Subventions ANRU	0.56	1.50
Subventions de la Région	0.14	1.10
Subventions du Département	0.19	0.79
Subventions communautaires et fonds structurels	0.07	0.14
Subventions SIVOM	0.11	0.00
Autres subventions (Syndicat départemental d'électricité et de gaz, Agence de l'Eau, Ligue contre le Cancer)	0.23	0.15
Total Subventions d'Investissement	4.11	13.82

Le solde des recettes du chapitre 13 est représenté par le produit des amendes de police dans le domaine de la sécurité routière dont le total s'élève à 2,26 M€. Son calcul est fonction du nombre de contraventions constaté sur la Ville et de la valeur du point définie au niveau national.

Dotations et fonds divers :

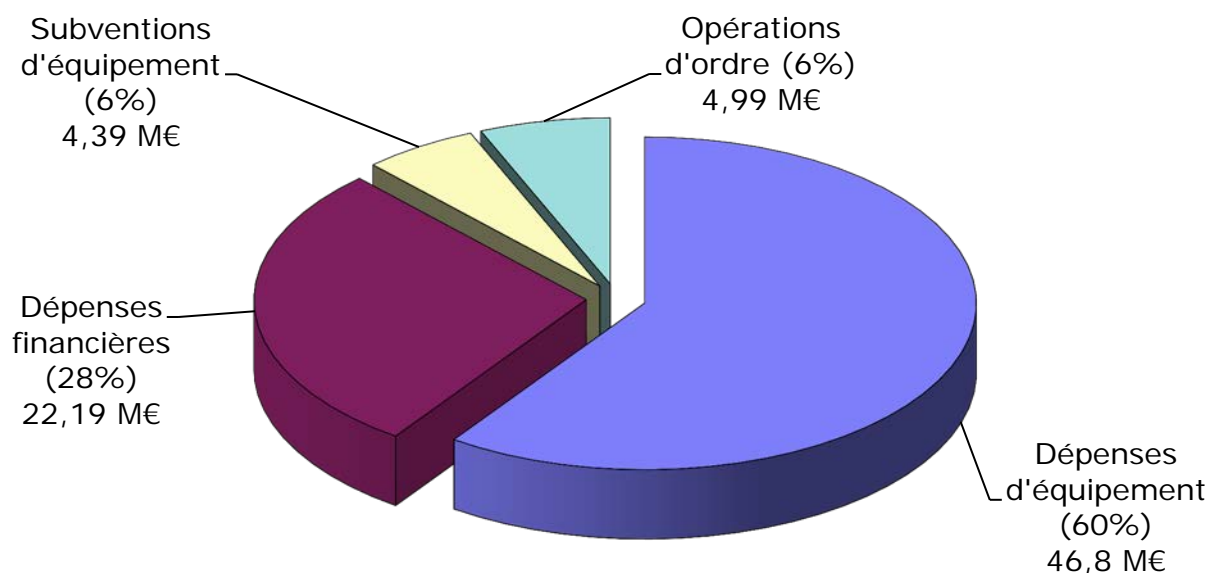
Ce poste de recettes atteint 4,41 M€ en 2016. Il se compose du F.C.T.V.A. qui est destiné à compenser les versements de T.V.A. effectués par la Ville sur les investissements réalisés durant l'année N-1 (3,98 M€).

La Taxe d'Aménagement s'élève, quant à elle, à 0,43 M€ pour 2016. Elle est due à l'occasion d'opérations de constructions immobilières pour participer au financement d'équipements collectifs induits par l'urbanisation.

▪ Les dépenses d'Investissement

Les dépenses d'investissement de l'exercice se montent à 78,38 M€ et se décomposent de la façon suivante :

Répartition des dépenses d'investissement en millions d'euros



- Conditions d'exécution :

Les dépenses réelles d'investissement atteignent 73,39 M€ pour une dotation prévisionnelle de 104,87 M€ soit un taux de réalisation de 70 %.

Elles sont essentiellement représentées par les dépenses d'équipement pour un montant de 51,19 M€ et se décomposent en différents types d'investissements :

- Investissements pluriannuels.....41,74 M€

Les investissements pluriannuels sont gérés sous forme d'Autorisation de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) qui facilitent la gestion des projets en fournissant une vision pluriannuelle des programmes. Les AP représentent la limite supérieure des engagements et se chiffrent à 207,6 M€ sur une période s'étalant de 2015 à 2020. Les CP constituent la limite supérieure de mandatement sur chaque exercice budgétaire.

- Investissements annuels en travaux2,38 M€
- Investissements mobiliers1,91 M€
- Investissements fonciers0,77 M€
- Subventions d'équipement4,39 M€

L'intégration des travaux en régie réalisés par les services municipaux et dont le montant s'élève à 0,94 M€ permet d'avoir une vision globale du niveau d'investissement porté par la Ville.

Présentation des investissements réalisés en 2016 par domaine :

LES INVESTISSEMENTS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	En M€
FRAIS D'ETUDES ESELACKER	0.235
MODERNISATION RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	0.673
TRAVAUX JARDINS NEPPERT ORQUAM	0.039
EFFICACITE ENERGETIQUE PLAN CLIMAT	0.627
TRAVAUX SUR LES CHAUFFERIES	0.278
MAINTENANCE DES ESPACES VERTS	0.483
Total	2.335

LES TRAVAUX DE VOIRIE	En M€
TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE ET DE MAINTENANCE VOIRIE	1.132
AMELIORATION DE LA SIGNALISATION ET SECURITE ROUTIERE	0.128
MAINTENANCE DE FEUX - HORODATEURS - BORNES AUTOMATIQUES	0.246
DESENCLAVEMENT ROUTIER QUARTIER BOURTZWILLER	0.397
NOUVELLES VOIRIES LEFEBVRE	0.122
REAMENAGEMENT RUE DES ABEILLES	0.068
VOIE SUD AMENAGEMENT PARC VELOURTE ECLAIRAGE QUAIS	5.548
AMENAGEMENT RUE LAENNEC - MANGENEY - JONCTION RD 21	0.069
TRAVAUX DE DEVIATION DE RESEAU INFORMATIQUE ET FIBRE OPTIQUE	0.043
ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ART	0.189
Total	7.942

L'ACTION SOCIALE ET LA JEUNESSE	En M€
ACQUISITION DE MOBILIER ET D'EQUIPEMENT A VOCATION SOCIALE	0.017
TRAVAUX DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS A VOCATION SOCIALE	0.116
39-41 AVENUE KENNEDY AMENAGEMENT POLE SOLIDARITE	0.325
KMX AMENAGEMENT ESPACE DEVELOPPEMENT	0.044
TRAVAUX DE REFECTION AFSCO	0.076
Total	0.578

L'EDUCATION	En M€
ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER SCOLAIRE ET PLAN NUMERIQUE DES ECOLES	0.590
TRAVAUX SUR LES COURS D'ECOLES ET PREAUX	0.268
MAINTENANCE DES BÂTIMENTS SCOLAIRES	1.606
ECOLES TRAVAUX DE SECURITE INCENDIE	0.274
ECOLES ACCESSIBILITE PMR	0.049
PROJET FRANKLIN /FRIDOLIN/CITE/KOECHLIN	0.095
ECOLE ILLBERG	0.322
6 - ECOLE ELEMENTAIRE COUR DE LORRAINE CITIVIA	5.496
6 - ECOLE MATERNELLE FILOZOF CITIVIA	0.066
6 - ECOLE MATERNELLE PORTE DU MIROIR CITIVIA	0.088
Total	8.854

L'AMENAGEMENT DES CULTES	En M€
EDIFICES CULTUELS : DIVERS TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE	0.033
TEMPLE ST-ETIENNE : ACCESSIBILITE PMR ASCENSEUR	0.228
TEMPLE ST-ETIENNE : AMENAGEMENTS INTERIEURS MGC	0.019
EGLISE STE GENEVIEVE: REPRISE DES PIERRES DE TAILLE	0.013
TEMPLE ST JEAN- RAVALEMENT FACADE ET REFECTION TOITURE	0.226
EGLISE STE GENEVIEVE: RENOVATION PORTES	0.043
EGLISE STE MARIE: REFECTION SOUS BASSEMENT	0.023
PRESBYTERE ST BARTHELEMY: REFECTION COUVERTURE	0.039
TEMPLE ST ETIENNE: RENOVATION COUVERTURE	0.016
TEMPLE ST-ETIENNE : RENOVATION PHASE 2 RENOVATION EXTERIEURE	0.931
Total	1.572

L'EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE	En M€
AMENAGEMENTS DE VOIRIE ET REFECTIONS DE CHAUSSEES	0.423
MISE A NIVEAU DES PARKINGS	0.065
ETUDES DE RENOUVELLEMENT URBAIN NPNRU	0.060
ETUDE DE RECOMPOSITION DU SECTEUR WALLACH-CONSERVATOIRE	0.043
COTEAUX-GUP-ESPACES PUBLICS PARKING NATIONS	0.239
RUE DE LUSTIG	0.047
ILLUMINATION FACADE GARE	0.021
DIAGNOSTIC CHEMINEES URBAINES	0.042
GARDE CORPS CANAL DERIVATION	0.196
Total	1.137

L'ATTRACTIVITE DU CENTRE-VILLE	En M€
AMENAGEMENT SQUARE STEINBACH PLACE GUILLAUME TELL	1.366
DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS	0.045
TROIS ROIS PARTIE LUCELLE RAISINS	0.024
MISE EN LUMIERE	0.077
CENTRE CHOREGRAPHIQUE : HABILLAGE FACADE	0.058
RUE DE LA SYNAGOGUE PHASE 2	0.027
LOI 2EME TRANCHE ARSENAL-STE CLAIRE	0.071
AMENAGEMENT RUE MOSELLE -LOUIS PASTEUR	0.385
INSTALLATION OFFICE DE COMMERCE RUE DES BOUCHERS	0.080
AMENAGEMENT RUE DU SAUVAGE POLICE MUNICIPALE	0.044
Total	2.177

LA MAINTENANCE, LA MODERNISATION ET LA RENOVATION DU PATRIMOINE MUNICIPAL	En M€
ACQUISITION DE MOBILIER POUR LES SERVICES MUNICIPAUX	0.204
TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE, MAINTENANCE DIAGNOSTICS DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	0.473
TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'HOTEL DE VILLE	0.100
IMMEUBLES COMMUNAUX ACCESSIBILITE PMR	0.065
RELOCALISATION SERVICES : SECURITE PREVENTION	0.062
CIAP TRAVAUX DE REHABILITATION, FACADE ET AMENAGEMENTS	0.190
DEMOLITIONS DE BÂTIMENTS	0.071
EQUIPEMENT EN VEHICULES	0.288
Total	1.453

LA SECURITE URBAINE	En M€
EQUIPEMENT POLICE MUNICIPALE	0.039
SECURISATION DES SITES - ALARMES	0.166
VIDEOSURVEILLANCE	0.318
Total	0.523

L'INFORMATISATION ET L'EQUIPEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX	En M€
ACQUISITION DE LOGICIELS METIERS	0.128
ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE, IMPRIMANTES, TELEPHONIE	0.268
INTERVENTION SUR LES RESEAUX CABLES	0.041
Total	0.437

L'ACTION DANS LE DOMAINE CULTUREL	En M€
ACQUISITION DE MOBILIER, INSTRUMENTS, ŒUVRES D'ARTS	0.149
MAINTENANCE DES BÂTIMENTS (FILATURE, NOUMATROUFF, THEATRE, HEAR, KUNSTHALLE, MUSEE, BIBLIOTHEQUES)	0.272
INSTALLATION DU CONSERVATOIRE AU CENTRE EUROPE	11.420
Total	11.840

LES ACQUISITIONS FONCIERES	En M€
ACQUISITION DE BATIMENTS 52 AVENUE ARISTIDE BRIAND – BUREAU DE POLICE	0.078
ACQUISITION CAISSE D'EPARGNE RUE KIENZLER	0.175
PREEMPTION RESIDENCE LES PEUPLIERS NATIONS	0.021
PREEMPTION 15 RUE LAVOISIER – PROJET DIAGONALE VERTE	0.362
ACQUISITION DE TERRAIN DE VOIRIE – VOIE SUD	0.040
PREEMPTION GARAGES RUE GUNSBACH	0.094
Total	0.770

L'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	En M€
MOBILIERS ET EQUIPEMENTS A VOCATION SPORTIVE	0.118
EQUIPEMENTS SPORTIFS : MISE EN CONFORMITE ECLAIRAGE ET ELECTRICITE	0.088
MAINTENANCE DES STADES ET PLATEAUX SPORTIFS	0.060
TRAVAUX DE MAINTENANCE DES GYMNASES ET DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	0.111
SAFI-LOFINK	0.027
DOJO JULES VERNE : ETANCHEITE TOITURE ISOLATION THERMIQUE	0.035
ETANCHEITE GYMNASSE MONTAIGNE	0.156
MULHOUSE PARCOURS DE SANTE	0.053
SKATE PARK - PROJET GLOBAL	0.131
MILHUSINA : TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	0.185
PLAINE SPORTIVE DE LA DOLLER-ACHAT MATERIEL ET MOBILIER	0.075
PLAINE SPORTIVE DE LA DOLLER-TERRAIN DE FOOT	0.345
PLAINE SPORTIVE DE LA DOLLER CONSTRUCTION SALLE ET GYMNASSE	5.801
Total	7.185

Les subventions d'équipement versées à nos partenaires s'élèvent à 4,39 M€.

Les subventions d'équipement versées aux établissements publics locaux se montent à 3,18 M€ selon le détail ci-dessous :

Subventions d'équipement au public	En M€
AIDE AU LOGEMENT	0.62
M2A SUBVENTION PONT WILSON/FOCH	0.02
SUBVENTION CITIVIA NOUVEAU BASSIN	0.50
SUBVENTION CITIVIA ZAC FONDERIE	0.20
SUBVENTION CITIVIA MULHOUSE GRAND CENTRE	1.46
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EDIFICES CULTUELS	0.21
PARTICIPATION EQUIPEMENT HAUTE ECOLE DES ARTS DU RHIN	0.12
MISSION DE RENOVATION ET D'EXPLOITATION	0.03
PARTICIPATION VILLE AUX TRAVAUX	0.01
Total	3.18

Les subventions d'équipement versées aux structures de droit privé se montent à 1,21 M€ et concernent les domaines suivants :

Subventions d'équipement au privé	En M€
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ACTION SOCIALE	0.08
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	0.46
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AIDE AU LOGEMENT	0.31
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT DANS LES QUARTIERS	0.02
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	0.21
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT SPORTS ET JEUNESSE	0.10
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT FOYERS PAROISSIAUX	0.03
Total	1.21

Le second poste en importance qui compose les dépenses réelles d'investissement est constitué des dépenses financières à hauteur de 22,19 M€ pour 2016. Il s'agit essentiellement de :

Dépenses financières	En M€
REMBOURSEMENT DE TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT	0.12
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	19.71
PRETS AU PERSONNEL POUR LE LOGEMENT	0.06
AVANCE DE TRESORERIE REUSSITE EDUCATIVE	0.30
AVANCE DE TRESORERIE MULHOUSE GRAND CENTRE	2.00
Total	22.19

1.2.2. Opérations d'ordre

Certains mouvements d'ordre sont internes à la section d'investissement. Ils constatent des écritures d'ordre patrimoniales relatives à la bascule des frais d'études sur les comptes d'immobilisations définitifs et des mouvements retraçant l'échange ou la vente à l'euro symbolique de terrains (1,73 M€).

Les autres opérations d'ordre de la section d'investissement sont la contrepartie des mouvements décrits pour la section de fonctionnement. Le total des recettes d'ordre est égal aux dépenses d'ordre de fonctionnement, et celui des dépenses d'ordre aux recettes d'ordre de fonctionnement. Ces mouvements illustrent le rôle de transfert entre sections dévolu aux écritures d'ordre.

On y retrouve donc les mouvements décrits au paragraphe 1.1.2. Recettes et dépenses d'ordre.

II. EXECUTION 2016 - BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes permettent d'individualiser les dotations propres aux services à caractère industriel et commercial.

Quel que soit leur mode d'exploitation (régie, affermage ou concession) ils sont présentés depuis 1993 selon les instructions comptables M49 et M4 applicables aux services publics industriels et commerciaux.

En 2016, les budgets annexes de la Ville sont au nombre de deux : le budget annexe du Service des Eaux et la partie industrielle et commerciale du Service des Cimetières.

Les résultats obtenus en 2015 pour le fonctionnement et l'investissement de ces services sont commentés ci-dessous.

2.1. BUDGET DE L'EAU

2.1.1. Section d'exploitation

Pour 2016, les dépenses d'exploitation réalisées s'élèvent à 37,57 M€ contre 39,21 M€ en 2015. La nature de ces dépenses est retracée dans le tableau ci-dessous :

	CA 2015 en M€	CA 2016 en M€	évolution en %
Dépenses de gestion : achats de matières, fournitures, travaux, prestations de services, services extérieurs	5.09	4.98	-2.16%
Frais de personnel	4.84	4.87	0.62%
Frais financiers	0.11	0.10	-9.09%
Charges exceptionnelles	0.85	0.91	7.06%
Reversements de redevances perçues	25.23	23.53	-6.73%
Mouvements d'ordre dont dotation aux amortissements	3.10	3.18	2.58%
Total dépenses de fonctionnement	39.21	37.57	-4.18%

L'évolution la plus significative porte sur les redevances et taxes perçues et reversées à d'autres organismes qui diminuent de -1,7 M€. Elles trouvent leur contrepartie en recettes d'exploitation.

Les recettes d'exploitation se montent à 39,86 M€ contre 42,2 M€ pour l'exercice 2015. Elles sont principalement constituées par :

	CA 2015 en M€	CA 2016 en M€	évolution en %
Ventes d'eau	11.36	11.14	-1.94%
Location de compteurs	1.85	1.95	5.41%
Travaux, prestations, mise à disposition de personnel	0.48	0.46	-4.17%
Taxes parafiscales et surtaxes communales perçues	25.13	23.26	-7.44%
Mouvements d'ordre	1.66	1.43	-13.86%
Recettes exceptionnelles, subventions	0.38	0.47	23.68%
Excédent antérieur reporté	1.33	1.15	-13.53%
Total recettes de fonctionnement	42.20	39.86	-5.55%

L'excédent d'exploitation dégagé s'élève à 2 289 329,89 € pour l'exercice 2016.

2.1.2. Section d'Investissement

Les dépenses d'investissement réalisées en 2015 se montent à 4,39 M€. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- les travaux de renouvellement de réseaux et de branchements réalisés pour le compte de tiers : 0,43 M€ ;
- les travaux de renouvellement de conduite, de modification de réseaux, et de branchements neufs : 2,26 M€ ;
- les achats de matériel et d'outillage industriel, de mobilier et les droits d'accès liés à la télé-relève : 0,3 M€ ;
- les travaux divers de bâtiment et sur les stations : 0,18 M€ ;
- le renouvellement des compteurs dans le cadre de la mise en œuvre de la télé-relève : 0,27 M€ ;
- le remboursement de la dette : 0,14 M€ ;
- les mouvements d'ordre : 0,81 M€ (y compris les travaux en régie à hauteur de 0,42 M€).

Les recettes d'investissement atteignent 6,23 M€ contre 6,7 M€ en 2015. Les dépenses d'investissement sont principalement financées par :

- les mouvements d'ordre (3,18 M€) dont la dotation aux amortissements ;
- des subventions et participations : 0,094 M€ ;
- la reprise de l'excédent antérieur : 0,77 M€ ;
- la mise en réserve d'une partie du résultat de fonctionnement dégagé en 2015 : 1,84 M€ ;
- le remboursement des travaux de réseaux réalisés pour le compte de tiers : 0,33 M€.

Compte tenu du programme d'investissement réalisé et après intégration des restes à réaliser, la section d'investissement présente un déficit de -1 098 265,53 €.

2.1.3. Résultat

Le résultat cumulé du Compte Administratif du budget annexe du Service des Eaux fait état d'un bénéfice de 1 191 064,36 €.

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	37 571 963,57	39 861 293,46	2 289 329,89
INVESTISSEMENT	4 389 318,15	6 230 759,46	1 841 441,31
REPORTS	3 414 622,34	474 915,50	-2 939 706,84

RESULTAT CUMULE	45 375 904,06	46 566 968,42	1 191 064,36
------------------------	----------------------	----------------------	---------------------

2.2. BUDGET DES POMPES FUNEBRES

La législation a imposé la création pour l'exercice 1998 d'un budget annexe des services de pompes funèbres classé dans le secteur concurrentiel : creusement de tombes, crémations et location de chambres funéraires. Les activités de gestion du domaine public dédiées au cimetière et à l'organisation des obsèques des personnes indigentes demeurent assurées au sein du service public municipal.

Les activités dites concurrentielles ont été regroupées au sein d'un Service Public Industriel et Commercial fonctionnant en régie municipale.

Les recettes afférentes à ces activités sont pleinement taxables à la TVA, et le budget doit être équilibré par ses propres recettes, tout en supportant des investissements importants pour remplacer ses équipements et étendre ses installations.

2.2.1. Section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation réalisées en 2016 se chiffrent à 913,96 K€. Elles sont décomposées selon le détail ci-dessous :

	CA 2015 en K€	CA 2016 en K€	évolution en %
Achats de matières, fournitures, travaux, prestations de services, services extérieurs	296.13	278.99	-5.79%
Frais de personnel	432.05	369.91	-14.38%
Frais financiers	23.13	22.38	-3.24%
Mouvements d'ordre dont dotation aux amortissements	185.85	242.68	30.58%
Total dépenses de fonctionnement	937.15	913.96	-2.47%

Les réalisations en recettes d'exploitation s'élèvent à 2 436,36 K€ et sont composées principalement des postes suivants :

	CA 2015 en K€	CA 2016 en K€	évolution en %
Prestations réalisées	1 422.36	1 147.62	-19.32%
Excédent antérieur reporté	1 033.95	1 282.58	24.05%
Diverses autres recettes	5.77	6.16	6.76%
Total recettes de fonctionnement	2 462.08	2 436.36	-1.04%

Le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire de 1 522 405,82 €.

2.2.2. Section d'Investissement

Les réalisations 2016 en dépenses d'investissement totalisent 717,46 K€. L'essentiel des dépenses est constitué par :

- l'achat de matériel, de logiciels et de mobilier : 12,1 K€ ;
- les travaux de maintenance du crématorium et de réalisation d'un parking : 321,67 K€ ;
- la reprise du déficit antérieur reporté : 242,35 K€ ;
- un mouvement d'ordre de bascule de frais d'études : 77,48 K€ ;
- le remboursement du capital des emprunts : 63,86 K€.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 562,51 K€ et sont composées des amortissements (320,16 K€) et de la mise en réserve d'une partie de l'excédent de l'exercice précédent (242,35 K€).

Après intégration des restes à réaliser (0,015 K€), la section d'investissement dégage un déficit de -154 946,46 € qui sera couvert en priorité par le résultat excédentaire de la section de fonctionnement.

2.2.3. Résultat

Le Compte Administratif du budget annexe des Pompes Funèbres dégage un excédent de 1 352 145,79 €.

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	913 955,76	2 436 361,58	1 522 405,82
INVESTISSEMENT	717 456,45	562 509,99	-154 946,46
REPORTS	15 313,57	0,00	-15 313,57
RESULTAT CUMULE	1 646 725,78	2 998 871,57	1 352 145,79